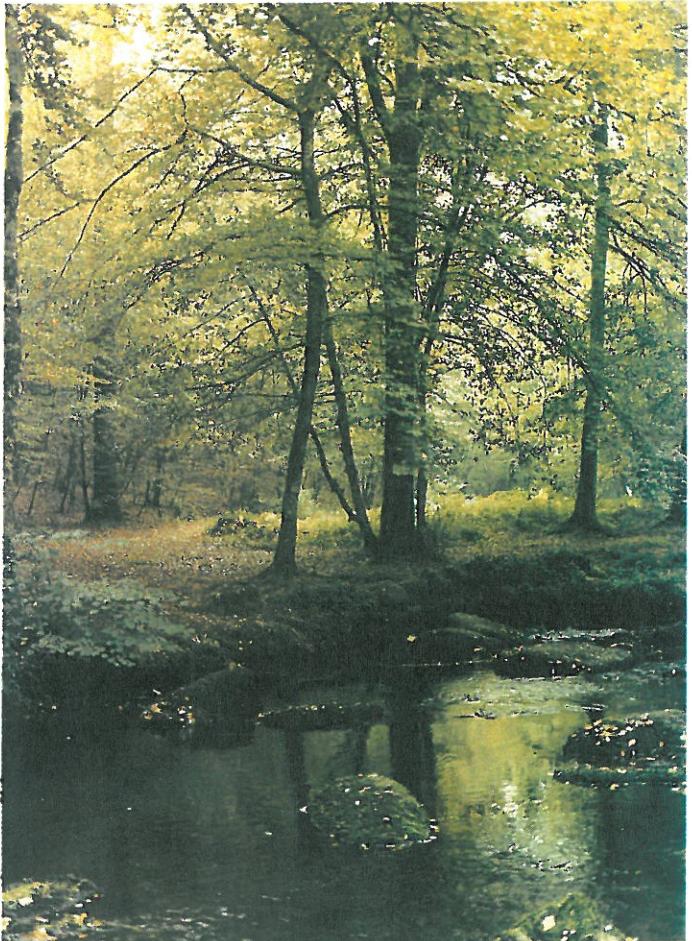




# PLOUAY



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

- Décembre 1990 - N° 3 -

## Chanson sur les « MISERES\* » du Maire

*L'air de la chanson que nous reproduisons ici n'est pas l'air original chanté par les auteurs, mais celui chanté par Yves LE CABELLEC, Maire Honoraire de PLOUAY. Très entraînant, cet air s'adapte parfaitement au texte (air à danser).*

Ha maz ka - ret me che- leu - ed Me la - zo d'oh, me a - mi - ed  
 Ur Son - nen groeit én dizans poér digue - don la - ri - don - dain  
 Saüt a vi - zé rieu er mér digue - don la - ri - don - dé

### SONNENN

a-zivoud mizérieu er Mér

- |  |   |
|--|---|
| <p>1 - <i>Ha mar karet me cheleued<br/>     Me laro deoh, me amied<br/>     Ur sonnenn groeit én dizanspoér,<br/>     Saüt a vizérieu er mér.</i></p> <p>2 - <i>Rah en dud e sko ar é gein<br/>     Noz ha dé, anderù ha mitin,<br/>     Ha p'arriù ur maleur é kér,<br/>     Più e zo kaoz ? En Eutru Mér.</i></p> <p>3 - <i>A pe douchèr « allocation »,<br/>     Hâni ne lar mersi de hòn ;<br/>     Mès, ma ne gerh ket un afér,<br/>     Più e zo kaos ? En Eutru Mér.</i></p> <p>4 - <i>Pe hud en auél d'er gouianv<br/>     Pe grén en douar ged en harnañv,<br/>     Pe des gurun pé fall amzér,<br/>     Più zo kablus ? En Eutru Mér.</i></p> <p>5 - <i>Pe faot gobér ur yoh henteu<br/>     Aveid moned d'er penhérieu,<br/>     Mar fonder parkeu pé gerhiér,<br/>     Più yé gasteit ? Ataù er Mér !</i></p> <p>6 - <i>Franséz eid béein é chagrin<br/>     E lonk liés ur lomming guin ;<br/>     Mar fond éfri éton d'er gér,<br/>     Più e zo kaos ? Berped er Mér !</i></p> <p>7 - <i>Mar des ket foenn bark er pradeu,<br/>     Mar des jarged** ér bléadeu<br/>     Ha dorifor ér parkeuiér,<br/>     Più e zo kaos ? Ataù er Mér.</i></p> | <p>1 - <i>Si vous voulez m'écouter,<br/>     Je vous dirai mes amis<br/>     Une chanson faite dans le désespoir,<br/>     Au sujet des « MISERES » d'un Maire.</i></p> <p>2 - <i>Tout le monde tape sur son dos<br/>     Nuit et jour, après-midi et matin,<br/>     Et lorsqu'un malheur arrive dans le pays,<br/>     Qui en est la cause ? Monsieur le Maire.</i></p> <p>3 - <i>Lorsqu'on touche les « allocations »<br/>     Personne ne lui dit merci,<br/>     Mais si une affaire ne marche pas,<br/>     Qui en est la cause ? Monsieur le Maire.</i></p> <p>4 - <i>Lorsque le vent souffle l'hiver<br/>     Quand l'orage fait trembler la terre,<br/>     Lorsqu'il y a du tonnerre ou du mauvais temps,<br/>     Qui est le coupable ? Monsieur le Maire.</i></p> <p>5 - <i>Quand on doit faire un « tas » de chemins<br/>     Pour aller aux fermes isolées,<br/>     Si on endommage des champs ou des villages,<br/>     Qui est « maudit » ? Monsieur le Maire !</i></p> <p>6 - <i>François pour noyer son chagrin<br/>     Boit souvent des petits coups de vin ;<br/>     S'il se casse le nez en rentrant à la maison,<br/>     Qui en est la cause ? Toujours le Maire !</i></p> <p>7 - <i>S'il n'y a plus de foin dans les prairies<br/>     S'il ya de la vesce** dans les moissons<br/>     Et des doryphores dans les champs,<br/>     Qui en est la cause ? Toujours le Maire.</i></p> |
|--|---|

\* MISERES : dans le sens faire des misères à quelqu'un, chercher querelle, tracasseries.

\*\* VESCE - JARGED : nom de la petite vesce (piz logod) dans le breton parlé de Baud.

## SOMMAIRE

Décembre 1990

### Page

2	<i>CHANSONS SUR LES « MISERES » DU MAIRE</i>
3	<i>SOMMAIRE</i>
4	<i>EDITORIAL</i>
5	<i>EDITORIAL - suite -</i>
6	<i>BUDGET SUPPLEMENTAIRE</i>
7	<i>LES TRAVAUX</i>
8	<i>LES TRAVAUX</i>
9	<i>LES TRAVAUX</i>
10	<i>LES TRAVAUX</i>
11	<i>LES TRAVAUX</i>
12	<i>MENEHOUARNE</i>
13	<i>MENEHOUARNE</i>
14	<i>AGRICULTURE</i>
15	<i>AGRICULTURE - OPARCA</i>
16	<i>OPARCA - suite -</i>
17	<i>MAITRISE DE L'ENERGIE</i>
18	<i>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</i>
19	<i>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</i>
20	<i>HISTOIRE DE LA COMMUNE - 1790 -</i>
21	<i>HISTOIRE DE LA COMMUNE - 1790 -</i>
22	<i>L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE</i>
23	<i>L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE</i>
24	<i>CENTRE EQUESTRE ET ELEVAGE DU CHEVAL A PLOUAY</i>
25	<i>CENTRE EQUESTRE ET ELEVAGE DU CHEVAL A PLOUAY</i>
26	<i>GRAND PRIX OUEST-FRANCE</i>
27	<i>MUSIQUE</i>
28	<i>FUREUR DE LIRE</i>
29	<i>LOCAUX ASSOCIATIFS</i>
30	<i>INFOS</i>
31	<i>INFOS</i>
32	<i>INFOS</i>
33	<i>ETAT CIVIL</i>
34	<i>ETAT CIVIL - suite -</i>
35	<i>CHANSON SUR LES « MISERES » DU MAIRE - suite -</i>

## EDITORIAL

Alors que nous abordons une nouvelle année, je vous invite à poser un regard sur les travaux réalisés ou engagés ainsi que les décisions et les orientations prises par les élus en 1990.

Je ne reviendrai pas sur toutes les réalisations, vous pourrez les découvrir au fil des pages de ce troisième bulletin d'informations municipales dans sa nouvelle présentation.

J'ai cependant plaisir à souligner les grands travaux de MENEHOUARNE avec la réalisation des plans d'eau et la remise en état des sols, qui constituent la première phase de mise en valeur du domaine. Les plantations commenceront dès cette hiver, mais déjà beaucoup de Plouaysiens aiment à découvrir ou à redécouvrir le site dont la vocation est d'être, de toute évidence, ouvert au grand public.

J'ai aussi plaisir à noter les résultats très positifs du recensement 1990 qui fait de PLOUAY (+ 11,6%) un des premiers chefs lieu de canton du Morbihan intérieur dans sa progression démographique, ce qui nous pousse, le dynamisme plouaysien aidant, à avancer avec force et conviction.

Il va sans dire que des atouts nous en avons, des moyens nous nous en donnons :

Indispensable, **L'intercommunalité** dans le Canton de PLOUAY et les communes limitrophes n'est pas un vain mot puisque huit syndicats à vocation unique sont en place. Actuellement, un syndicat destiné à promouvoir notre Développement Economique est au stade de la réflexion. Le partenariat est effectivement de mise entre les communes du canton pour valoriser les atouts économiques dont nous disposons. A court terme, la réalisation du parc d'activités de RESTAVY 2, avec la participation des Communes qui souhaiteraient mettre en commun leurs moyens est déterminante. Le cadre communal est largement dépassé, les collectivités locales sont amenées à penser en terme de bassin d'emploi et répondre avec rapidité et efficacité à tout projet économique : il faut toutefois savoir que nous ne sommes pas épargnés par la loi de la concurrence et en dernier ressort c'est l'investisseur qui décide de son implantation, à nous de savoir convaincre.

C'est en réalité ces perspectives d'avenir qui ont guidé nos réflexions vers des **orientations économiques** appelant des décisions rapides mais unanimes en particulier cette maîtrise foncière de Restavy de part et d'autre de la voie LORIENT-ROSCOFF.

Aussi, faut-il mettre avantageusement en avant nos atouts. Ce site exceptionnel de Restavy, proche du domaine de Ménéhouarne en est un, par son carrefour routier avec des façades commerciales sur deux axes importants proches de l'agglomération lorientaise : la RD 769 (voie LORIENT-ROSCOFF) assure la liaison Atlantique Manche et la RD 2 transversale relie le Morbihan et le Finistère Sud.

Nous avons travaillé pendant de long mois pour permettre à la collectivité de disposer aujourd'hui des moyens d'un développement cohérent par une **maîtrise foncière** de plus de 50 hectares à proximité des réseaux nécessaires aux implantations industrielles ou artisanales potentielles.

Le Pays de PLOUAY se trouve dans une région à vocation agricole où il est permis d'espérer une diversification de l'agro-alimentaire mais il bénéficie également d'une potentialité touristique grâce à un environnement naturel et un patrimoine historique entre les deux vallées du Scorff et du Blavet.

Le site de Restavy-Ménéhouarne permet d'établir une corrélation forte entre ces deux éléments. Ceci justifie notre souci d'un aménagement de qualité tenant compte de l'environnement qui, traité de cette manière, constitue un produit d'appel et sera une image de marque pour l'avenir.

Déjà, son originalité intéresse et des négociations sont en cours.

Le Canton de PLOUAY, s'il a des atouts, ne doit cependant pas négliger ses difficultés. Devant rivaliser avec les communes de la ceinture littorale en bordure de voies de communications importantes, ne bénéficiant pas des aides accordées aux communes plus défavorisées de la Bretagne Centrale dans le cadre de l'Opération Intégrée de Développement (O.I.D.) nous avons à faire preuve d'initiative. Il est vrai que dès 1991, notre Canton sera éligible aux aides pour l'Opération Programmée d'Amélioration et de Rénovation du Commerce et de l'Artisanat (OPARCA) incitant à la rénovation et à la modernisation de l'outil commercial et artisanal. De même que le syndicat intercommunal destiné à promouvoir la rénovation de l'habitat ancien (PACT-ARIM) est en place : il permettra des aides substantielles en faveur du logement.

Le Pays de PLOUAY est une entité à la charnière de la région de LORIENT et de la BRETAGNE CENTRALE. Dans ce contexte géographique et socio-économique, vos élus entendent être des animateurs et des décideurs dans un esprit de partenariat général propice à un développement régional.

**AU SEUIL DE LA NOUVELLE ANNEE, J'ADRESSE AUX PLOUAYSIENNES ET AUX PLOUAYSIENS MES MEILLEURS VOEUX POUR 1991**

**Jacques LE NAY**  
Conseiller Général,  
Maire de PLOUAY



#### **L'INTERCOMMUNALITE**

BUBRY, le Lundi 3 Décembre 1990 - Réunion des MAIRES du CANTON

de gauche à droite : Jacques LE NAY, Roger BING, Monsieur le Directeur de Cabinet de Monsieur le Président du Conseil Général.

## **BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

### **FONCTIONNEMENT**

Les recettes totales pour 1990 s'élèvent à 15.980.000 F., soit 295.000 F. de plus que le budget primitif (+ 2 %). La Commune a notamment reçu une régularisation de la dotation de fonctionnement de l'Etat pour 158.900 F. qui n'était pas prévue au budget. Elle a par ailleurs reçu davantage de subventions correspondant à des dépenses supplémentaires engagées (contrat emploi solidarité, transport scolaire) et elle a mieux optimisé la gestion de son patrimoine (coupe de bois, camping).

Ces 295.000 F. de recettes supplémentaires ont permis de faire face à des dépenses de fonctionnement supérieures de 135.000 F. au budget primitif et d'épargner 160.000 F. de plus qui seront consacrés à des travaux d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement proprement dites sont estimées à 1 % au dessus du budget primitif.

Essentiellement les frais financiers sont plus élevés de 74.000 F. tout en restant inférieurs de plus d'un demi-million de francs au niveau de 1989, les coûts d'enlèvement des ordures ménagères, les denrées et fournitures et les frais de gestion générale sont également plus élevés, leur impact étant compensé par des dépenses d'entretien inférieures à la prévision, la Commune s'étant d'avantage consacrée à des travaux d'investissement.

### **INVESTISSEMENT**

Le Conseil Municipal a voté les budgets supplémentaires suivants :

1.163.000 F. pour la Commune  
2.717.000 F. pour les zones industrielles  
700.000 F. pour le service assainissement.

Soit un budget supplémentaire total de 4.580.000 F.

Les deux premiers chapitres concernent l'acquisition d'une propriété à « LE GRAYO » en INGUINIEL pour 1.170.000 F. et de terrains à usage industriel et commercial à RESTAVY pour une somme de 2.536.000 F.

Cette opération de RESTAVY traduit la volonté des élus de promouvoir le développement d'activités génératrices d'emplois à PLOUAY. Les retombées économiques attendues devraient permettre à terme de rentabiliser cet investissement. Des négociations sont déjà en cours concernant les premières installations.

Ces investissements supplémentaires seront financés à la fois par des emprunts nouveaux pour l'auto-financement et par le produit des ventes de terrain aux industriels.

Sur l'année 1990 les emprunts nouveaux s'élèveront à 1.100.000 F.

# LES TRAVAUX

L'OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DU SCORFF A **COAT-CREN**

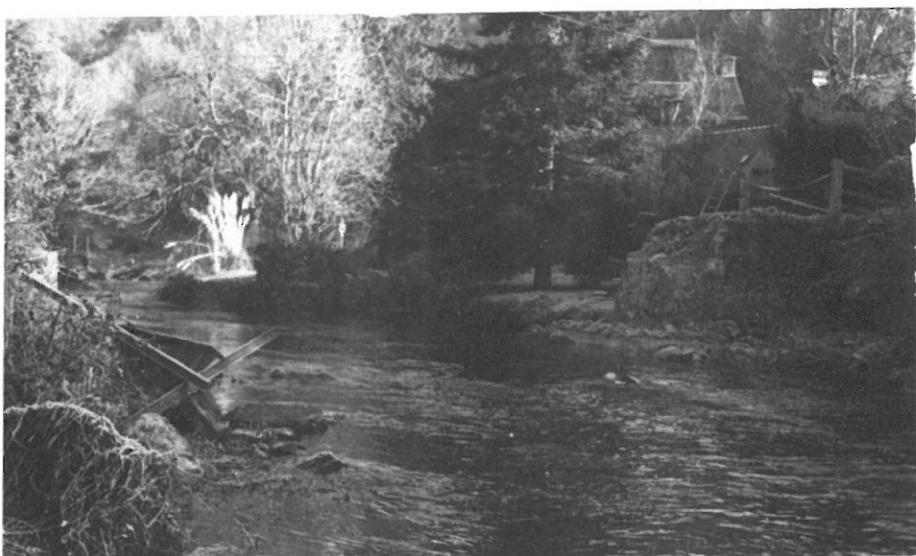
Le coût : 310.000 F. - Durée des travaux : Décembre 90 à Février 91



UNE  
DEGRADATION  
AVANCEE



UN EXAMEN MINUTIEUX  
DES PILIERS



EN ATTENDANT LE NOUVEAU PONT

# LES TRAVAUX

1990 - En milieu urbain un programme d'un montant de 870.000 F. réservé en majeure partie à des opérations de rénovation de la voirie.



RUE DE LA  
LIBERATION

- Coût 250.000 F. -

RUE DE  
KERNIVINEN



MODERNISATION  
DE LA VOIRIE,  
DES TROTTOIRS,  
DES RESEAUX ET  
DES PARKINGS



FONTAINE  
St. OUEN

--

AMENAGEMENT  
PAYSAGER

## LES TRAVAUX

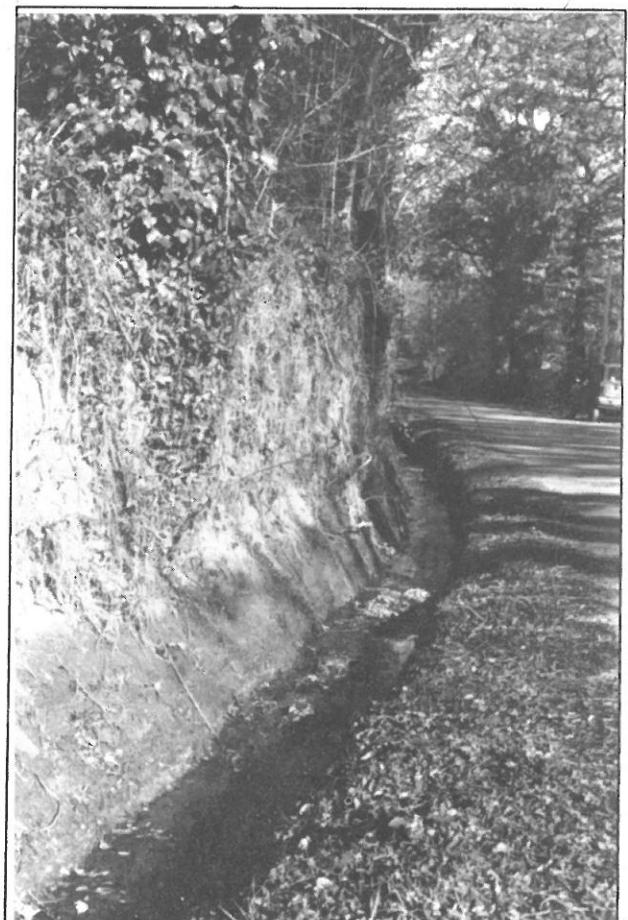


UNE PLATEFORME D'ACCUEIL A L'ARRIVEE DES COURSES AU LEZOT



TROTTOIRS ET CANIVEAUX

- Route de BUBRY -



CURAGE DES FOSSES ET ARASEMENT DE TALUS

- ici au CRANO -

# LES TRAVAUX



RENOVATION DE LA  
VOIE COMMUNALE  
DE KERSCOULIC  
(coût : 350.000 F.)

CREATION D'UN  
POINT D'EAU POUR LES  
SERVICES DE SECOURS  
ET DE LUTTE  
CONTRE L'INCENDIE



TOULGODO

DES PRESCRIPTIONS POUR LES USAGERS ET UN  
ACCES FACILITE A LA DECHARGE

# LES TRAVAUX

## MENEHOUARNE

CREATION DES  
PLANS D'EAU  
(coût : 347.000 F.)

CONSTRUCTION  
DU MOINE  
AU PLAN D'EAU N°2

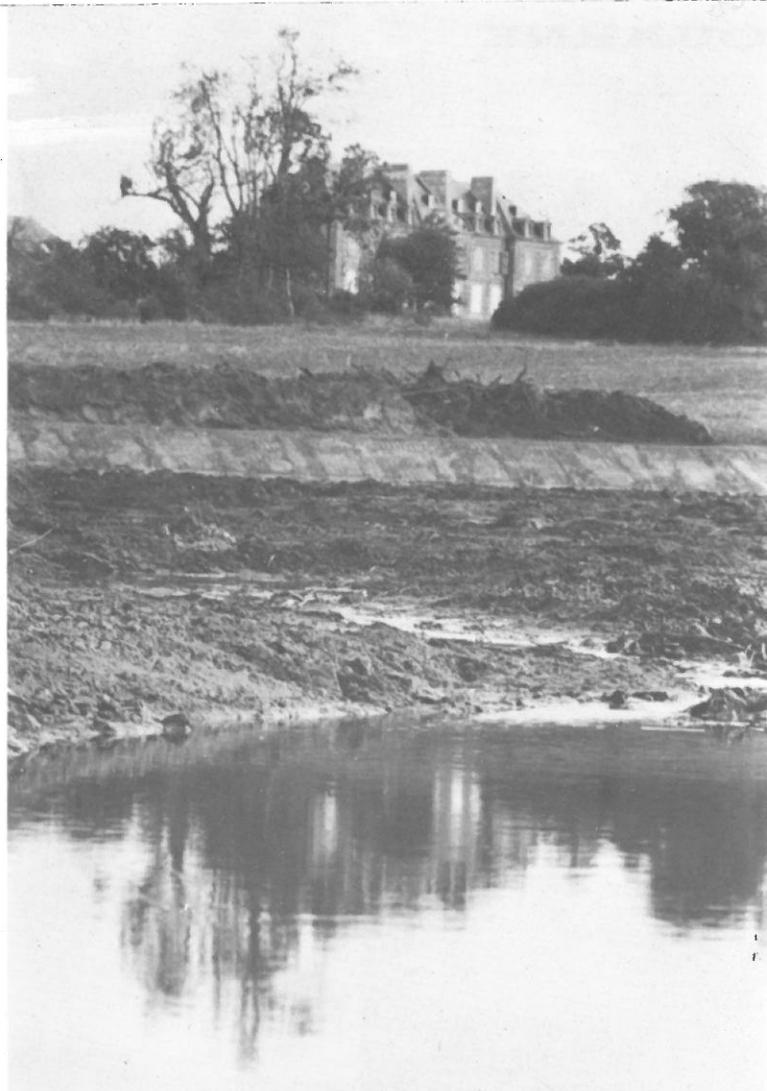


APRES LE  
DESSOUCHAGE,  
LES LABOURS



UN MATERIEL  
PERFORMANT POUR  
UNE REMISE EN  
ETAT DES SOLS  
AVANT LES PLANTATIONS

## **MENEHOUARNE**



Ménéhouarne étant une pièce maîtresse du patrimoine PLOUAYSIEN, il convient de lui restituer l'orthographe d'origine qui nous a été confirmée par des gens y ayant vécu et les registres d'Etat Civil de 1843.

Depuis le mois de Mai dernier, le Domaine de Ménéhouarne a fait la « Une » des journaux compte-tenu du projet d'implantation économique dont il a fait l'objet.

La Commune a pris, en temps utile toutes les dispositions qui étaient de son ressort en la matière : élaborer un protocole d'accord fixant les droits et obligations de chacun, assurer la maîtrise foncière.

A ce jour, aucune décision n'est prise, l'étude complète de faisabilité est en voie d'achèvement. Il appartient aux investisseurs de se prononcer.

Les décisions prises l'ont toujours été dans le souci de ne pas faire de Ménéhouarne un gouffre financier pour les Plouaysiens et celui de mettre le parc à leur disposition pour leurs loisirs.

A ces fins, différents travaux ont été programmés. nous vous en avons fait part dans le Bulletin Municipal N° 2. Certains de ces travaux sont réalisés (étangs) et vous êtes nombreux le Dimanche à venir voir leur avancement. D'autres travaux vont être réalisés cet hiver (plantations).

Voici la liste des travaux réalisés ou à réaliser avec leur coût réel :

### **1 - ETANG PRINCIPAL AGRANDI**

A 3 ha 6 environ pour permettre la pêche et d'autres loisirs éventuels.

Etang de 5000 M2 face au château (création)

MONTANT H.T. : **347.417 F.**

### **SUBVENTIONS ATTENDUES :**

- CONTRAT DE VALLEE : 10 %

- DEPARTEMENT DANS LE CADRE DES PETITS EQUIPEMENTS TOURISTIQUES : 30 %

TOTAL SUBVENTION **138.966 F.**

**PART INCOMBANT A LA COMMUNE :** **208.451 F.**

## 2 - PLANTATIONS EN ALIGNEMENT

(A réaliser durant l'hiver 1990-1991).

L'allée principale du Château sera reconstituée de hêtres en double rangée.  
Baliveaux de 1 m à 1 m 50 de haut

MONTANT H.T. : **86.052 F.**

### **SUBVENTIONS ATTENDUES :**

- ETAT (D.R.A.E.) : 30 %

- DEPARTEMENT : 20 %

- REGION : 20 %

**TOTAL SUBVENTION 60.236 F.**

**PART INCOMBANT A LA COMMUNE : 25.816 F.**

## 2 - PLANTATIONS FORESTIERES

(A réaliser durant l'hiver 1990-1991).

Comprend le déssouchage, la plantation de chênes rouges d'Amérique, chênes rouves, hêtres (voir Bulletin Municipal N° 2).

MONTANT H.T. : **300.000 F.**

### **SUBVENTIONS ATTENDUES :**

- ETAT (D.R.A.E.) : 30 %

- DEPARTEMENT : 20 %

- REGION : 20 %

**TOTAL SUBVENTION 210.000 F.**

**PART INCOMBANT A LA COMMUNE : 90.000 F.**



Dès réalisation des plantations, nous procéderons par étapes successives à la création de sentiers pour la promenade et la pratique du sport. Nous envisageons aussi la mise en place de parcours sportifs et divers aménagements de loisirs... Mais pas tout à la fois

# AGRICULTURE

PLOUAY est une grosse Commune rurale ayant une activité agricole importante

## Quelques repères chiffrés (RGA 1988)

SURFACE TOTALE	SURFACE AGRICOLE UTILE
6733 ha	3616 ha

- En 1988 on comptait 117 exploitations agricoles mettant en valeur une surface utile de 25 ha en moyenne.

- On assiste actuellement à un rajeunissement important des exploitations (avec un niveau de formation plus élevé).

- 35 ans	35 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	+ de 60 ans
28	33	21	40	24

Ce mouvement continue et va modifier profondément la pyramide des âges des agriculteurs de notre Commune. Autre tendance, très souvent l'un des conjoints travaille à l'extérieur de l'exploitation dans une activité salariée.

## Les Productions

L'élevage est l'activité dominante avec une forte spécialisation en production laitière. Avec 19 installations en production laitière depuis Août 1989 à Octobre 1990, c'est le Canton de PLOUAY qui a connu le plus grand nombre d'installations en lait dans le Morbihan.

En production hors-sol, les élevages cunicole (lapins), porcin et avicole sont bien représentés et ont tendance à augmenter.

Parallèlement à l'élevage les productions végétales sont elles aussi en augmentation : en céréales (800 ha), les cultures de vente également, surtout dans le secteur légumes.

Il faut noter que des productions spécialisées, types horticoles ou florales se développent et vont encore le faire, du fait de la proximité de la région fortement urbanisée de Lorient.

Notre Commune a la particularité d'avoir un espace boisé étendu, très souvent sous forme de taillis. Ceci mériterait d'être amélioré, certaines plantations ont été faites et quelques unes sont en cours suite à l'ouragan de 1987.

## Rôle dans l'économie locale

L'agriculture représente le plus gros secteur d'activité de PLOUAY avec 451 actifs en 1988.

À cela s'ajoutent naturellement les emplois induits directement en amont et en aval (agro-alimentaire, approvisionnement, équipements etc...)

## Tendances

Aujourd'hui, ce secteur d'activité en mutation constante et très rapide subit de plein fouet les conséquences des deux sécheresses de 1989 et 1990 auxquelles s'ajoutent des turbulences dues aux récents évènements des pays de l'Est qui contribuent à désorganiser les marchés et provoquent des chutes de cours sans précédent dans la période récente.

Ceci intervient au plus mauvais moment car le renouvellement des agriculteurs est en cours dans notre Commune. À titre indicatif, un jeune qui s'installe aujourd'hui engage un investissement de 1,5 million de franc en moyenne pour une rentabilité très faible parce que l'on considère que seule l'industrie pétrolière (du fait des recherches onéreuses pour de nouveaux gisements) investit des sommes de même niveau pour la création d'un outil de travail pour une personne. Malheureusement la rentabilité de cette dernière activité est nettement meilleure que dans l'agriculture.

---

## O.P.A.R.C.A. - RENOVATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT EN MILIEU RURAL

Pendant plus d'un an, à compter de Janvier 1991, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers vont proposer aux commerçants et artisans du Canton de PLOUAY une Opération Programmée d'Amélioration et de Rénovation du Commerce et de l'Artisanat (O.P.A.R.C.A.). Cette opération est co-financée par l'Etat, la Région et le Département. Il s'agit de subventions portant sur des investissements immobiliers ou d'agrandissement et pouvant atteindre 30 % du montant des travaux.

- Sont concernées les entreprises commerciales et artisanales de moins de 10 salariés qui souhaitent moderniser leurs locaux professionnels, ou bien même déménager, toujours à l'intérieur du Canton. Cependant certaines entreprises sont exclues de cette opération; il s'agit notamment des cafés, hôtels et restaurants qui dépendent du Ministère du Tourisme.

- La subvention représente 20 % du montant de l'investissement compris entre 40.000 F. et 200.000 F. H.T. Cependant, si l'entreprise accepte de participer à la formation qui lui sera proposée lors du dépôt de dossier, elle pourra bénéficier d'un taux non négligeable de 30 %. Le plafond de subvention de 60.000 F. H.T. devrait certainement motiver les hésitants ! Cette formation portera sur tous les aspects de la commercialisation et sera, par conséquent, le complément parfait d'une modernisation « physique » des locaux

- Il est important de signaler que les travaux ne pourront être réalisés qu'après l'accord des financeurs, et dans une limite de 2 ans. Cependant, pour en bénéficier, les entreprises doivent agir vite et préparer dès à présent leur projet pour déposer un dossier dès que cela sera possible.

**Pour redonner du souffle à l'activité commerciale ou artisanale en milieu rural, l'O.P.A.R.C.A. est une opportunité à saisir aujourd'hui.**

---

### Des résultats motivants

Au cours du IXème plan (1984-1989), 868 entreprises de Bretagne Centrale ont bénéficié de subventions O.P.A.R.C.A.. Celles-ci ont représenté 42 millions de francs sur la base d'une dépense de 123 millions de francs de travaux immobiliers.

Une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 100 entreprises ayant terminé leurs travaux depuis 8 mois en moyenne. Les réponses font apparaître des effets très positifs. 71 % ont vu leur clientèle croître et pour 62 % le chiffre d'affaires a progressé d'au moins 10 %; 19 % ont souhaité suivre une formation suite à leur modernisation et 32 % ont créé des emplois.

---

### Formation à la commercialisation

Les stages auront lieu à PLOUAY et se dérouleront en 7 journées réparties sur 2-3 mois. Le programme prévu aborde 4 aspects essentiels du processus de vente :

- agencement de l'espace : utilisation de la surface, l'éclairage, les couleurs
- la publicité : la définition des objectifs, le choix des supports
- le téléphone : l'accueil, la découverte, l'argumentation, la conclusion
- l'entretien de vente : l'accueil, la découverte, l'argumentation, la conclusion.

Lors d'une 1/2 journée, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers rappelleront leurs fonctions, les services qu'elles apportent et leur « mode d'emploi ».

---

# MAITRISE DE L'ENERGIE

## L'OPERATION GROUPEE DES 100 DIAGNOSTICS THERMIQUES EST LANCEE

### POURQUOI UN DIAGNOSTIC THERMIQUE ?

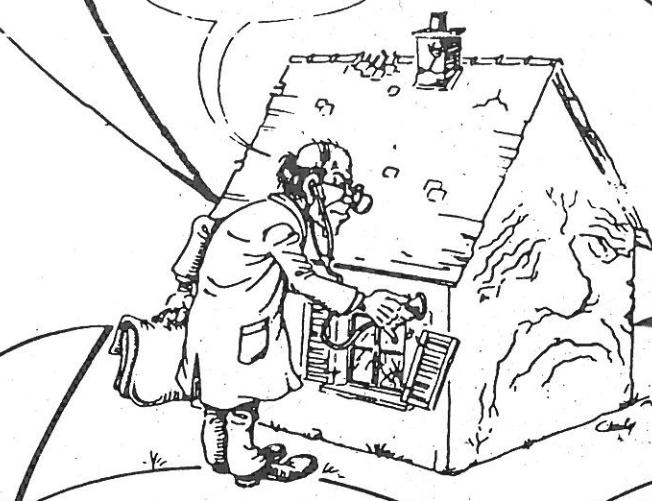
*Vous voulez isoler votre maison, vous voulez changer de chaudière ou d'énergie ?*

### QUE FAIRE, QUE CHOISIR ?

*Vous avez des problèmes d'humidité, d'infiltration d'eau, des problèmes de chauffage ?*

### QUE FAIRE ?

*DITES 18° 19°*



### QUE PEUT-ON ATTENDRE DE CE DIAGNOSTIC THERMIQUE ?

*Les informations données par l'intermédiaire du diagnostic thermique ne sont que des conseils. Dans tous les cas, le choix final de faire ou de ne pas faire les travaux proposés vous revient de droit.*

*Le but à atteindre étant :*

- la diminution des charges de chauffage
- l'amélioration du confort
- la valorisation du patrimoine.

### EN QUOI CONSISTE LE DIAGNOSTIC THERMIQUE ?

*Le diagnostic thermique a pour but de répondre à toutes vos questions.*

*Il est réalisé par un spécialiste impartial qui :*

- visitera votre maison et établira un constat sur l'état et les désordres existants,
- débattra avec vous des solutions à apporter aux différents problèmes ou des choix énergétiques à réaliser,
- vous remettra un dossier de synthèse ainsi que toute une documentation pouvant vous intéresser.

### DIAGNOSTIC THERMIQUE

*Vous êtes propriétaire ou locataire d'une maison construite avant 1988, alors faites en réaliser le diagnostic thermique. Il vous en coûtera aujourd'hui 100 F SEULEMENT.*

- \* quand on sait qu'une étude thermique de ce type est estimée à 2.000 F, remercions pour leurs aides financières nos partenaires, et notamment l'Agence Française pour la maîtrise de l'Energie.

Les PLOUAYSIENS intéressés par une étude thermique de leur logement construit avant 1988 doivent s'inscrire au service d'accueil de la Mairie.

La liste des aides financières auxquelles vous avez droit vous sera fournie. Les déductions d'impôts sont possibles. - N'HESITEZ PAS A CONTACTER LA MAIRIE -

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Les Aides ménagères

### Un rôle social indéniable

En 1989, 25 aide-ménagères sont intervenues sur la Commune auprès de 146 personnes âgées ou handicapées. (29.673 heures ont été effectuées).

#### les missions

A la demande de l'usager, les aide-ménagères effectuent les tâches ménagères courantes :

- Entretien du logement et du linge
- Préparation des repas, courses.
- Aide aux démarches administratives
- Soins d'hygiène à l'exception des soins du domaine médical

#### Soutien moral et matériel



Beaucoup de nos anciens vivent seuls, parfois isolés à la campagne. Les aide-ménagères apportent un soutien matériel mais aussi moral et malgré les difficultés, des relations privilégiées s'installent inévitablement.

L'intervention moyenne est d'une heure par jour, quelque fois plus selon les accords attribués par les différents organismes de retraite (CRAM, CABAV, CIMAVIC, CMSA, CAISSE MILITAIRE etc...). La participation des bénéficiaires varie selon le montant des ressources et des critères propres à chaque caisse.



PLOUAY est une Commune rurale, les retraites sont faibles et nombreux sont les anciens qui perçoivent le fond national de solidarité. Dans ce cas, le taux horaire à la charge du bénéficiaire est fixé à 5,50 F. pour l'année 1990.

La Commune compte 435 personnes de plus de 70 ans, beaucoup pourraient bénéficier de ce service.

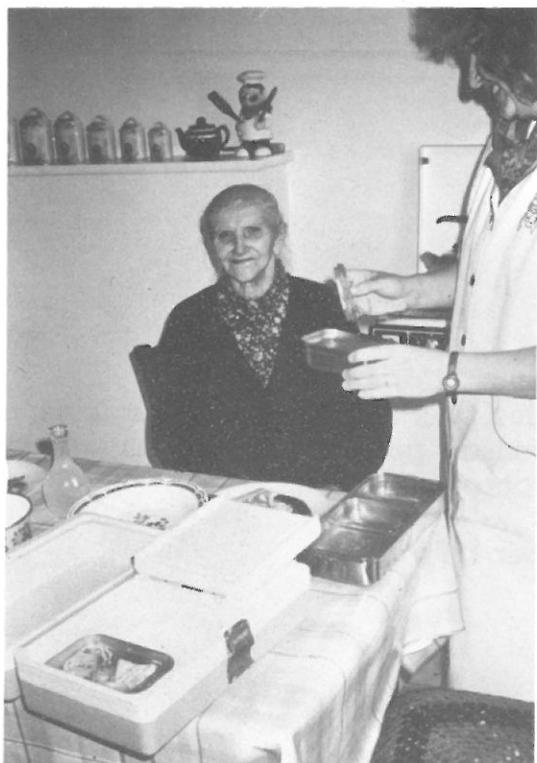
Dans le souci de respecter le souhait de l'immense majorité des personnes âgées de rester « chez elles », dans le cadre de vie, les efforts de la Municipalité se sont portés sur la mise en place, par l'intermédiaire du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de différents services de maintien à domicile, dont l'aide-ménagère reste le maillon essentiel.

## PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

### UNE ACTIVITE EN PLEIN ESSOR



Afin de renforcer le dispositif de maintien à domicile des personnes âgées, le C.C.A.S. a créé depuis plusieurs années le portage de repas à domicile. Celui-ci s'est considérablement développé ces derniers mois.



Pour toutes informations complémentaires sur ce service, n'hésitez pas appeler le Centre Communal d'Action Sociale, Téléphone 97.33.30.85

Tous les jours, à partir de 11 heures 30 (exceptés les Dimanches et jours fériés), les repas complets, préparés au Foyer Résidence Louis ROPERT, sont acheminés par 2 véhicules spécialement aménagés chez les 25 bénéficiaires actuels.

Un investissement important dans l'acquisition de « Thermo-malettes » de distribution de repas en liaison chaude a été réalisé cette année.



# HISTOIRE DE LA COMMUNE

## PLOUAY 1790

- Elu 1er maire de PLOUAY le 13 Février 1790, Yves MAHE démissionne le 17 Février.

- Paul Olivier LE CORRE, avocat du bourg, est élu par 59 voix sur 103.

18 Février 1790, 9h du matin, ouverture de la 4ème séance :

Depuis le début des 1ères élections, le 12 février, la fièvre révolutionnaire est tombée. Le bel élan patriotique qui avait hissé le menuisier Yves MAHE au sommet, n'est plus, 6 jours après, qu'une simple lutte d'intérêts.

L'élection du jour, à savoir celle du Procureur de la commune, ne draine que 62 citoyens « actifs » sur les 120 présents initialement, pour une population de 3624 habitants.

Le Procureur était à cette époque, le représentant du Pouvoir Central et le garant de l'intérêt public.

A ce poste est élu au second tour de scrutin : Gilles AVERTAIN, notaire.

Le nouvel ordre bourgeois se met en place ; un maire avocat et un procureur notaire.

Dans la même journée sont élus les 8 officiers municipaux :

- 1er officier municipal : François TATIBOUET, recteur de la paroisse.
- 2e officier municipal : Yves MAHE
- 3e officier municipal : Louis LE STANGUENNEC
- 4e officier municipal : Louis LE CORDROCH
- 5e officier municipal : Julien LE CORDROCH
- 6e officier municipal : Joachim LE CREN
- 7e officier municipal : Joseph LE ROUX
- 8e officier municipal : Gilles LORIENT

qui composeront le « Corps municipal »

19 Février : Election de 18 notables.

Officiers municipaux et notables formeront le « Conseil Général ».

Pour les artisans, commerçants, paysans, parmi les plus riches et pour certains parmi les plus instruits, c'est la dernière occasion de pouvoir briguer un titre d'élu dont les attributions ne sont pas encore bien perçues par tous.

C'est ainsi que Paul FARAMIN est élu 1er notable par 137 voix.

- 2e notable : Julien GUIGUEN
- 3e notable : Yves BARDOUIL
- 4e notable : Jacques Marie LE ROUX
- 5e notable : Michel LE TALLEC
- 6e notable : Yves LE GAL
- 7e notable : Pierre BON
- 8e notable : Jacques COURTET
- 9e notable : Alain LE BIHANIC
- 10e notable : Bertrand DOMERQ
- 11e notable : Joseph BAZILE
- 12e notable : Julien JEGOUX
- 13e notable : Guillaume TANGUY
- 14e notable : Vincent ALAIN
- 15e notable : Alaine LE BIHAN

- 16e notable : René LE SCAVAREC
- 17e notable : Guillaume MELEDO
- 18e notable : Jean LE BARTZ

Tous prêtent serment et le clergé est prié de bien vouloir chanter le Te Deum.

21 Février 1790 : le Conseil Général de « Commune de la Ville et de la Paroisse » de PLOUAY, choisit comme lieu de réunion, la sacristie de l'Eglise et décide d'organiser l'administration de la Commune en nommant un greffier secrétaire et un trésorier général. Ce dernier aura pour mission, dans un premier temps, de recueillir tous les fonds encore en possession des divers trésoriers de chapelles et des « Fabriques » (personnes chargées de gérer le patrimoine commun, sous l'ancien Régime).

Ces sommes sont déposées dans un coffre fort à 3 serrures.

Une clé sera remise au Maire, une autre au Procureur et la dernière au Trésorier Général.

Sont nommés à ces deux postes d'importance :

- Maître Alain MORAND, notaire royal, comme greffier secrétaire avec un traitement de 150 livres/an.
- Maître Jean Gabriel BARRE, autre notaire royal, comme trésorier général.

Pour la bonne exécution des « ordres » données par la Municipalité, le conseil nomme pour « Valets de ville » : Alain LE LIDEC, sergent et Louis GUILLOTIN (le bien nommé) ayant pour salaire 18 livres/an.

Durant cette même journée, le conseil du prendre position quant au choix du chef lieu du district : HENNEBONT ou LORIENT.

PLOUAY opta pour HENNEBONT sous condition de pouvoir changer d'avis dans le cas où l'intérêt et le bien être de la Commune l'exigeraient. Auparavant, LE FAOUET, autre chef lieu de district, aura réclamé l'annexion des communes de BUBRY, INGUINIEL et PLOUAY, mais en vain.....

Certifié conforme  
Alain LE LIDEC  
Secrétaire greffier

LE CORRE Maire  
BARRE Trésorier  
MORAND Secrétaire Greffier  
MAHE Officier municipal (1er maire de la commune)  
LE LIDEC et GUILLOTIN Valets de ville

# L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



Jacques LOY en compagnie de son arrière petite fille  
Cécile Guillemot

## 11 NOVEMBRE - « KRIEG FERTIG »

« LA GUERRE EST FINIE », à l'annonce de cette nouvelle les prisonniers du camp de MUNSTER sautent de joie; Russes, Anglais, Français, chacun s'en retournerait vivant au pays. Trois « poilus » se congratulent et se voient déjà descendre du petit train à la gare de PLOUAY. Ils ont pour nom : Joseph LE MOUILLOUR, Jacques I.E STUNFF et Jacques LOY; si le premier est de Kéranroué en LANVAUDAN, les deux autres sont de PLOUAY, l'un habite Toulgodo et l'autre le moulin du Moustoir.

## 11 NOVEMBRE 1990 - « LA PAIX DU FOYER »

A 92 ans, Jacques LOY vit paisiblement dans sa petite maison de Kerspenn. Il aime l'indépendance et vaque seul à ses occupations tout en étant entouré de l'affection des siens.

Il est là assis, le buste droit, le regard fixe. Il parle avec pondération de cette tranche de jeunesse vécue dans l'adversité depuis ce jour de Mai 1917 où il quitta son moulin natal du Moustoir pour s'en aller à la guerre, jusqu'à sa démobilisation à LORIENT le 14 Juillet 1919.

Son itinéraire de soldat pendant ces deux années devait le conduire des bords du ruisseau de Saint Sauveur jusqu'aux confins de la TURQUIE en passant par le Chemin des Dames et BEYROUTH au LIBAN.

« J'ai eu de la chance, beaucoup de chance de revenir vivant alors qu'autour de moi ce n'étaient que privations, souffrances et tueries. »

Jacques LOY naît le 14 Novembre 1898 au moulin du Moustoir à PLOUAY, de Louis LOY et de Françoise BARDOUIL son épouse. Il est le benjamin d'une famille de 9 enfants. Son enfance est bercée par les allées et venues du « petit train » qui passe à la porte du moulin. Il se souvient de ce jour de l'an 1901 où il vit le arriver pour la première fois après avoir assisté à la construction de la voie ferrée.

Jacques LOY,  
le souvenir vivant de la  
« GRANDE GUERRE »

Dans toutes les Communes de FRANCE, la commémoration de l'Armistice de la guerre de 1914-1918 vient de se dérouler. Les manuels d'histoire retracent abondamment les épisodes de ce premier conflit mondial. le souvenir tragique des morts tombés sur les champs de bataille restera à jamais gravé dans les esprits. A PLOUAY la mémoire vivante de la « Grande Guerre » s'appelle Jacques LOY. C'est notre « POILU ».

À l'école, il est bon élève, d'abord à la Mairie puis chez les Frères, SAINT OUEN aujourd'hui. Il obtient brillamment son certificat d'études le 12 Avril 1912. Les Frères tentent vainement d'obtenir de ses parents qu'il poursuive ses études, même en les lui payant, mais en vain, c'est au moulin qu'il travaillera jusqu'au 15 Mai 1917, jour de son départ à l'armée.

Il gagne SAINTE ANNE D'AURAY, les classes durent 6 mois. En Novembre 1917, il doit rejoindre la zone des Armées. C'est d'abord la MARNE, puis l'AUBE, enfin l'AISNE. L'hiver 1917-1918 est rude, le froid intense, les privations quotidiennes, la vie de soldat est terrible. C'est au printemps 1918, près du Chemin des Dames qu'il connaît le pire. Ecoutez-le parler :

« Nous étions perpétuellement sur le front depuis le 1er Avril 1918, les attaques se succédaient. Les Allemands décidèrent leur grande contre-offensive. Le 12 Mai 1918 fut une journée tragique, mes camarades tombaient les uns après les autres, les tranchées étaient jonchées de morts. La nourriture manquait. Le 28 Mai 1918 fut la nuit de l'apocalypse, les Allemands contre attaquaient. Le ciel était embrasé, 7000 pièces d'artillerie crachaient le feu dans un rayon de 60 kms, un cauchemar de fin de monde, ça tombait de partout. »

Il s'abritèrent dans une grotte. Les soldats étaient là, coupés de tout, attendant des ordres qui tardaient à venir. Au tonnerre de feu avait succédé un silence pesant, la guerre semblait terminé. Ecoutez-le à nouveau :

« Un Général se présenta à l'entrée de la grotte et nous ordonna de passer sur la rive opposée de la rivière. En fait ce sont deux ponts que nous devions traverser, le premier sur l'AISNE, le second sur un canal latéral. Je passai dans les dix premiers mais les 290 autres soldats furent fauchés par les balles allemandes. Un obus à gaz tombé à proximité m'obligea à sauter dans une tranchée où je restai endormi debout. Un Sergent du 6/2 me tira de là et me conduisit ainsi que les survivants jusqu'à FISME puis TANNIERES. Nous n'étions plus que 200 sur un régiment de 3000 unités. Les Allemands investirent la ferme où nous nous reposions. Nous étions faits prisonniers, enfermés à l'Eglise d'HIRSON pendant 3 jours sans manger ni dormir puis acheminés vers MAUBEUGE dans le Nord où je dû travailler dans un hangar de dirigeables. Un mois plus tard, je fus conduit au camp d'ULHMEN en Allemagne puis à MUNSTER où mon internement dura jusqu'à la signature de l'Armistice. »

Le chemin du retour fut bien long. Embarqué à bord du navire « El Kantara » qui remonta le Rhin jusqu'à ROTTERDAM, il arriva au HAVRE après plusieurs jours de navigation dangereuse dûe à la présence des mines dans la MANCHE et c'est par le train qu'il rentra en BRETAGNE. Il était chez lui le 24 Décembre 1918.

Sa période sous les drapeaux était loin d'être achevée. Rappelé à l'armée, il fut intégré malgré lui au corps expéditionnaire français en ASIE MINEURE où il connut de nouveaux moments tragiques et l'extermination des Arméniens par les nationalistes turcs. Son périple militaire au MOYEN ORIENT le conduisit à ALEXANDRETTE, puis MARACH enfin BEYROUTH qu'il gagna après avoir emprunté le fameux « chemin de fer de BAGDAD ».

Il raconte « Je me souviendrai ma vie durant de la tempête de neige du 13 Février 1919, tous les Arméniens, que nous protégions, moururent de froid dans le désert glacé et sur les 108 soldats de ma section nous n'étions plus que 36 pour revenir en FRANCE ». Il arriva à MARSEILLE le 15 Mai à bord de « L'ALLEGRETTE » et fut rendu à la vie civile le 14 juillet 1919.

De retour au moulin du Moustoir, il épousa Jeanne Marie HELLO le 3 Février 1925. Ils eurent 7 enfants. De KERMORGANT, il partit exploiter une ferme au BONOT en BERNE. C'est en 1959 qu'il revint à PLOUAY.

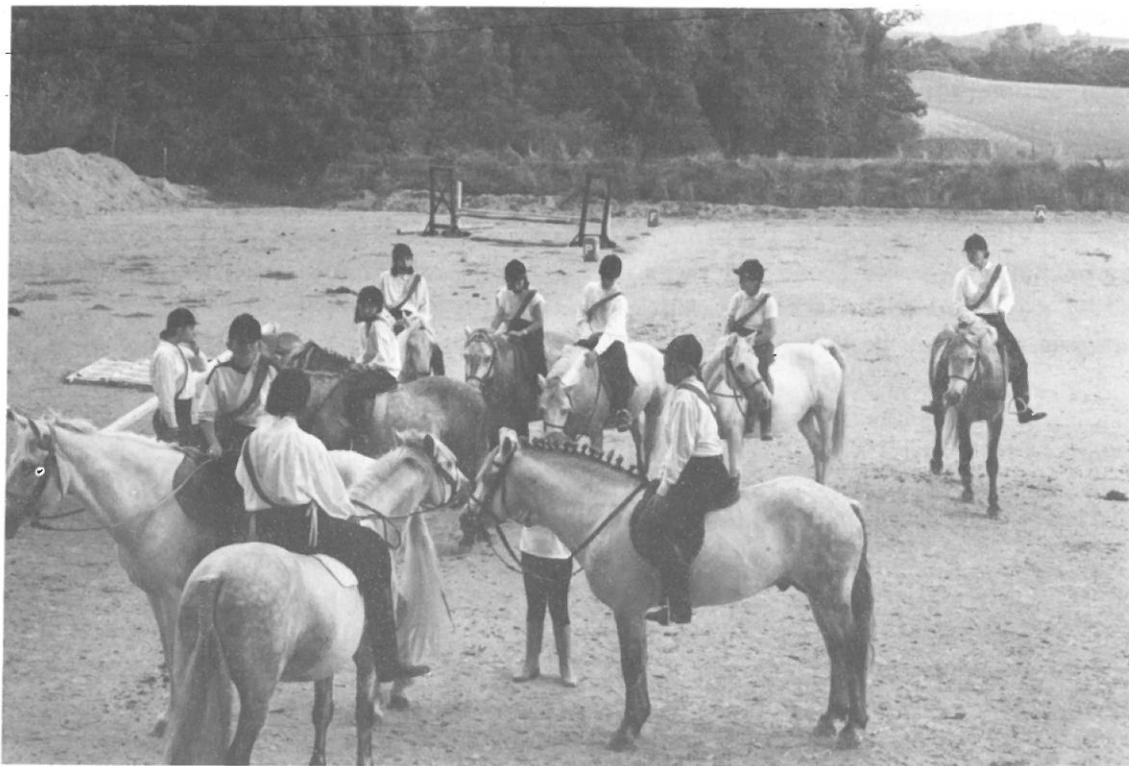
Jacque LOY y coule une retraite méritée. Sa finesse d'esprit, un bon sens aiguisé, et une certaine philosophie de la vie sont autant de qualité appréciées de ses hôtes.

*Souhaitons lui longue vie et bonne année 1991.*

# CENTRE EQUESTRE ET ELEVAGE DU CHEVAL A PLOUAY

« **Le Haras** » : Ce nom d'un quartier de PLOUAY rappelle que des centaines de chevaux vivaient dans la commune; ces animaux avaient un rôle essentiel dans toute exploitation agricole et étaient pour les cultivateurs des compagnons avec lesquels ils passaient la plus grande partie de leur temps. Depuis 50 ans, l'arrivée des tracteurs a conduit leurs maîtres à diriger vers les abattoirs presque tous ces véritables amis.

Depuis peu, on se remet à voir quelque chevaux dans les prés de PLOUAY; ils ne sont plus là pour assurer le travail des champs et les transports mais pour accompagner les loisirs de leurs maîtres. La plus grande concentration de chevaux de la commune est actuellement située à mi-chemin entre PLOUAY et LANVAUDAN autour du village du Crano, transformé depuis cette année en centre d'instruction de l'équitation au coeur du vaste domaine de Kerdrého où s'est constitué peu à peu le principal élevage français d'une race de petits chevaux originaires d'une province d'Irlande dont ils portent le nom, le « **Connemara** ». Trois étalons agrées par l'administration des haras, vingt-quatre juments saillies en 1990, une trentaine de jeunes poulains et pouliches constituent actuellement cet élevage à côté de la douzaine de sujets utilisés pour l'école d'équitation. Trois beaux spécimens étaient présents devant la mairie de Plouay lors de la première journée nationale du cheval ( 23 septembre 1990 ) conformément au souhait exprimé par le Ministre de l'Agriculture et de la Forêt que « les chevaux soient amenés, montrés et présentés dans les lieux urbains où une large population pourra les approcher et les apprécier ».



Les « **Connemaras** » sont les descendants des petits chevaux des Celtes, terreurs au combat des légions romaines qui ont renoncé à coloniser ce réduit irlandais; ils ont vécu et se sont reproduits en liberté dans les montagnes de leur province; les survivants, résultat d'une sélection naturelle impitoyable, sont étonnamment rustiques et sobres, et, malgré cela, endurants et « pleins de feu »; gentils ils ne cherchent qu'à faire plaisir à ceux qui s'occupent d'eux... Ne les plaignez pas si vous les voyez dehors par mauvais temps; être prisonniers d'une écurie est ce qu'ils redoutent le plus.

Ayant acquis tout jeune l'amour des chevaux chez un de ses grand-pères, très important éleveur et s'étant rendu compte des remarquables qualités des petits chevaux du Connemara, Monsieur de Bougainville a acquis à partir de 1974 quelques sujets des meilleures origines pour en faire les compagnons de sa retraite. L'élevage s'est développé et il lui a paru opportun de profiter de la présence d'un nombre suffisant de produits dressés pour offrir aux jeunes (et aux moins-jeunes) de Plouay et des Communes voisines la possibilité d'apprendre sur place la bonne équitation ; d'où l'ouverture cette année du centre équestre du Crano où une monitrice diplômée dispense son enseignement à une cinquantaine d'élèves les mercredi, samedi et dimanche. Il a été inauguré par Monsieur Jacques LE NAY, Conseiller Général et Maire de PLOUAY le 22 septembre ; et un spectacle équestre a été présenté le lendemain à un très large public qui a paru apprécier la qualités des installations et les résultats de l'enseignement.



Sur les chemins du canton, on voit de plus en plus souvent passer en promenade des élèves-cavaliers sur leurs « Connemaras ». Et ceux d'entre eux qui le souhaitent commencent à participer aux concours d'équitation organisés dans la région.

Dès le dimanche 2 juin 1991, le centre accueillera son premier concours régional officiel ; ce sera un « concours complet d'équitation » et une centaine de cavaliers bretons viendront sur les carrières du Crano s'affronter dans des épreuves de dressage (figures imposées) et de sauts d'obstacles et, entre les deux, monteront sur les pâtures de Saint-Lévennec pour y disputer une épreuve de cross (course chronométrée en terrain varié avec de nombreux obstacles « naturels »). Si le temps est de la partie, ce sera un beau spectacle (gratuit) auquel tous les habitants du canton de Plouay sont conviés et spécialement les jeunes pour qu'à travers le sport d'équitation, facteur remarquable d'épanouissement physique où la France cueille tant de victoires, ils retrouvent l'amitié pour le cheval qu'éprouvaient leurs grand-pères.

# GRAND PRIX OUEST-FRANCE

Chaque année le Grand prix monte d'un cran dans la notoriété.  
Cette année encore le public a été plus nombreux... 120000..150000 ... plus... ?

Nous ne soulignerons jamais assez le dynamisme des organisateurs qui dans un souci d'innovation permanente a voulu en 1990 améliorer les abords de la ligne d'arrivée en réalisant un village pour les partenaires sponsors de la course.

Pour notre part nous avons également engagé des travaux pour élargir et traiter en enrobés une partie du circuit dans le tronçon de KERSCOULIC.

Ce dynamisme s'est concrétisé cette année par la promotion exceptionnelle dont bénéficie le grand prix au classement FICP : L'épreuve figurant dans la catégorie 1 c'est à dire les épreuves d'une journée, passe de la classe 2 à la classe 1. Autrement dit elle figure désormais aux côtés de courses prestigieuses telles Gand-Wevelgem , la Flèche Wallonne ou Paris-Bruxelles.

*L'objectif avoué est la coupe du monde. But ambitieux mais qui sera atteint grâce à la motivation et la cohésion de tous : organisateurs, sponsors, bénévoles, Commune, sympathisants de tous bords.*



# MUSIQUE

## STAGE D'ACCORDÉON

Les 29, 30 et 31 Octobre dernier s'est déroulé à PLOUAY, un stage d'Accordéon organisé par l'Ecole de Musique Yves MARTIN, s'adressant tant aux élèves qu'aux professeurs, désireux de se perfectionner et d'approfondir les connaissances de l'instrument.

Celui-ci était conduit par M. Yvon FRAVAL (Professeur certifié d'Education Musicale exerçant en Lycée et Conservatoire à PARIS) et par M. Alain TREVARIN diplômé de l'Ecole d'Accordéon de PARIS.

A l'issue des trois jours de stage un grand gala d'Accordéon s'est déroulé à la Salle des Fêtes :

En première partie, les stagiaires se sont produits individuellement puis en groupe, à la grande joie d'un nombreux public;

En seconde partie, les spectateurs ont pu apprécier les talents de M. Gaston LAURENT Bandonéoniste, puis d'Alain TREVARIN et de Robert KERVRAN Accordéonistes



## CONCERT

Le 9 Décembre avait lieu le dixième concert organisé annuellement par la Ville de PLOUAY en liaison avec l'A.D.D.M. 56, le Conseil Général et le Ministère de la Culture. Ce concert s'inscrivait dans le cadre du cinquième Festival Départemental de Chant Choral.

Après le Quintette de cuivres GABRIELI, l'ensemble EUTERPE, l'Ensemble Instrumental de LANGUIDIC, le quatuor de Trombones, celui de Saxophones de Bretagne, la Chorale KANERION ER SKORV se produisait cette année avec le Trio de Bassons de LORIENT; le public a pu ainsi découvrir ou redécouvrir cet instrument méconnu et apprécier sa chaude sonorité et la virtuosité des interprètes dans un répertoire allant du 16<sup>e</sup> siècle à l'époque contemporaine.



# FUREUR DE LIRE

Deuxième édition nationale et première édition pour PLOUAY où l'accent a été mis sur la poésie. Madame LE DISET-LE MOENIC est venue dans les CM des écoles, au Foyer Louis ROPERT et à la Bibliothèque, faire partager sa passion des mots et faire revivre la Bretagne d'antan et ses métiers : lavandière, crêpière...

Daniel CARRE, a aussi la passion du mot juste et il a tenu en haleine son auditoire du samedi soir avec des contes de BRETAGNE narrés avec humour et talent.

La Bibliothèque, grâce aux bénévoles, a pu ouvrir ses portes aux classes primaires et maternelles. 90 enfants ont répondu au concours : pour les plus grands : des questions sur la connaissance d'un livre; pour les plus petits : il leur était demandé d'illustrer un livre de la Bibliothèque. Plus de la moitié des enfants a été récompensée et pour tous c'est un encouragement à poursuivre. **VIVE LA FUREUR DE LIRE 1991**



## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

*Vos livres prennent de la place dans votre Bibliothèque ou dans votre grenier et ne représentent plus grand intérêt pour vous. Pensez que d'autres pourraient aimer les lire.*

*La solution est de les apporter à la Bibliothèque Municipale (Mairie) qui accepte tous les genres d'ouvrages.*

*Ainsi vous contribuerez à enrichir le fonds de la bibliothèque pour le plus grand plaisir des lecteurs de plus en plus nombreux.*

### HORAIRE

*La bibliothèque est ouverte 3 fois par semaine :*

- Le Mardi de 17 h. à 18 h.*
- Le Mercredi de 11 h. à 12 h.*
- Le Samedi de 16 h. à 18 h.*

*A partir du 1er Janvier 1990, il sera perçu un droit d'inscription de 30 F. par famille et pour l'année.*

# LOCAUX ASSOCIATIFS

Nous avons mené l'an dernier une réflexion sur les locaux associatifs, en collaboration avec l'Office des sports et loisirs et M. LE MOING architecte.

La démarche a consisté à soumettre un questionnaire aux différentes associations. Celles-ci nous ont exprimé leurs besoins. La synthèse des résultats a été discutée et précisée lors d'une réunion à la salle des fêtes le vendredi 9 février 1990.

*La position de la mairie est de mettre à disposition des volumes à l'intérieur desquels chaque association réalise à ses frais ses propres aménagements.*

Nous avons voulu dans un premier temps porter nos efforts sur le bâtiment de l'ancienne école sise rue Paul Ihuel qui accueille déjà plusieurs associations.

A ces fins nous avons fait étudier un avant-projet sommaire par M. LE MOING.

Le coût des travaux de première nécessité se montant à 350 000 F environ.

Les travaux envisagés permettent de mettre le bâtiment aux normes de sécurité et à autoriser ainsi l'utilisation de l'étage par deux associations au moins.

Ces travaux rendent possible également la création de sanitaires au rez-de-chaussée dans le hall central et d'un local spécifique pour l'Office des sports et loisirs.

Des compteurs de consommation d'électricité seront placés dans chaque local.

La consultation des entreprises a été effectuée. Nous vous précisons ci-dessous leur liste ainsi que le montant des travaux.

Avant la fin du mois une réunion avec les entreprises aura lieu. Le délai de réalisation est fixé à trois mois.

*A la fin des travaux nous rédigerons des conventions avec chaque association pour fixer les droits et obligations des uns et des autres.*

## LISTE DES ENTREPRISES

GROS OEUVRE	LE SANT	KERNASCLEDEN
MENUISERIE	KERNEC	PLOUAY
PLAFONDS	NON REALISES POUR LE MOMENT	
PLATRERIE	GRAIGNIC M	PLOUAY
CARRELAGE SOLS	LE SAUX	PLOUAY
PLOMB SANITAIRE	HYGIENE CONFORT	
PEINTURE	SA MORBIAN	
ELECTRICITE	CEGELEC	

L'effort exceptionnel que nous ferons l'an prochain dans le domaine économique nous conduit à limiter les dépenses dans certains secteurs.

Ceci ne veut pas dire que nous mettons les autres problèmes de locaux "sous le coude". Mais des solutions d'attente seront à envisager. Nous menons des réflexions dans ce sens actuellement pour la salle de judo en particulier. Nous espérons par cette démarche donner satisfaction également à d'autres associations.

INFOS \*\*\* INFOS \*\*\*\* INFOS \*\*\*\* INFOS \*\*\* INFOS \*\*\* INFOS \*\*\* INF

## REPAS DES ANCIENS

PLOUAY compte 435 habitants de plus de 70 ans. Le Samedi 24 Novembre, la Municipalité recevait les anciens de PLOUAY pour un sympathique repas, dans la Salle des Fêtes superbement décorée. Il y avait 228 convives, anciens et élus.

Des colis ont été portés aux 230 anciens qui n'avaient pu se déplacer.



## FLEURIR PLOUAY

14 INSCRITS EN 1988

32 INSCRITS EN 1989

35 INSCRITS EN 1990

Les organisateurs étaient heureux de constater que l'intérêt augmente pour cette sympathique manifestation, où si chacun se fait plaisir en créant, en agençant, en soignant, c'est aussi pour le plus grand plaisir de tous et la beauté de la Cité. Cette année, bon nombre de réalisations Plouaysiennes ont été remarquées tant sur le plan de l'arrondissement qu'au plan départemental, et c'est un honneur qui rejaillit sur tous.

En souhaitant que les adeptes des fleurs soient encore plus nombreux pour l'édition 1991, afin que leurs efforts joints à ceux de la Municipalité rendent notre ville de plus en plus attrayante et agréable à vivre.

### - CONCOURS DEPARTEMENTAL

IMMEUBLES COLLECTIFS : 2<sup>e</sup> prix FOYER LOGEMENT LOUIS ROPERT

### - ARRONDISSEMENT DE LORIENT

IMMEUBLES COLLECTIFS : 1<sup>er</sup> prix FOYER LOGEMENT LOUIS ROPERT

FACADES : 2<sup>e</sup> prix LE NEUN Annette 26, rue des Chardonnerets

FACADES : 2<sup>e</sup> prix RELAIS DU MARQUIS

JARDINS : 3<sup>e</sup> prix Pierre CADO Kernivinen

### VILLE DE PLOUAY

#### FACADES FLEURIES

1<sup>er</sup> prix : LE NEUN Annette 26, rue des Chardonnerets

2<sup>e</sup> prix : RELAIS DU MARQUIS rue de Bécherel

#### MAISONS AVEC JARDINS

1<sup>er</sup> prix : LE GALLOUDEC Pierrette rue du Marquis

2<sup>e</sup> prix : LE FUR Louis Kervréhan

INFOS \*\*\* INFOS \*\*\*\* INFOS \*\*\*\* INFOS \*\*\*\* INFOS \*\*\* INFOS \*\*\* INF

VILLE DE PLOUAY

IMMEUBLES COLLECTIFS

**PRIX SPECIAL AU FOYER LOUIS ROPERT**

PRIX SPECIAL avec félicitations et remerciements de la Municipalité à Monsieur Pierre CADO, Kernivinen, pour l'entretien et le décor floral sur la voie publique.



**SOCIAL**

A la Mutualité Sociale Agricole : Départ de Melle KERBRAT, assistante sociale, nommée à LE FAOUET - Madame LE SQUERE reprend ses fonctions après un congé parental de 3 ans.

**SCOLAIRE**

Création d'une 5è classe à l'Ecole Maternelle « ARC EN CIEL » : 2 enseignantes à mi-temps : Mme HAMON et Mme SIMON

l'Ecole du Sacré-Coeur : Départ à la retraite de M. LE TENIER - Nomination de Melle HELAY

A l'Ecole de Ménéhouarne : Départ à la retraite de M. COURIC - Nomination de M. LE NAOUR

A l'Ecole Saint OUEN : Départ de M. TALDIR nommé à LA RETRAITE à LORIENT - Nomination de M. BELZ

Au Lycée Technique Privé Rural : Ouverture d'une section BEP Restauration-option service de table

**ASSOCIATIONS (suite)**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE TECHNIQUE AGRICOLE  
Guy GUENNEC Le Stang 29130 TREMEVEN

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE MUSIQUE  
Laurent KERMABON 9, rue Jean-Pierre CALLOCH - Tél. 97.33.23.77

LES AMIS DE L'ECOLE « ARC EN CIEL »  
Mme LE PAJOLEC Lotissement Kernivinen - Tél. 97.33.28.81

PLOUAY SPORT CANIN

Bernard LE BAIL rue de la Chaumière - Tél. 97.33.24.66

SCOUTS DE FRANCE (ex-Guides de France)

TRANCHE LOUVETEAUX ET LOUVETTES 8 - 12 ANS

SCOUTS ET SCOUTES 11 - 15 ANS

Melle Marie-Pierre CLAIN - Tél. 97.33.17.65

## **LES CONTENEURS**

# ON N'Y MET QUE DES DECHETS D'ORIGINE MENAGERE

Pour les objets divers, les encombrants, la ferraille, etc..., les services municipaux assurent une collecte particulière.

Pour les résidus divers, les tontes de gazon etc... vous avez le dépôt de TOULGODO.

- Pour le verre, vous avez à votre disposition un conteneur spécifique place de la Mairie et un dépôt clos derrière le cimetière. Nous vendons 70 francs la tonne soit une recette annuelle de 6.500 francs.

**ATTENTION ! LE TRAITEMENT DES  
ORDURES MENAGERES COUTE TRES  
CHER, LA SELECTION DES DECHETS EST  
IMPERATIVE.**

SOCIAL

Une embrouille ?  
FURETEL, ça débrouille :  
Numéro vert gratuit 05.01.97.81

- Comment financer l'achat de la maison ?
- Comment obtenir des bourses pour mes enfants ?
- Où loger mon fils étudiant à RENNES ?
- Quelles sont les conditions d'aide à domicile ?
- Quels sont mes droits et les recours possibles ?

Un simple coup de fil, gratuit et anonyme et FURETEL vous donne la réponse immédiatement, si la question est simple - Dans les 48 heures, si le problème est plus compliqué.

FURETEL, c'est simple comme un coup de fil...  
numéro vert gratuit : 05.01.97.81.  
de 13 h. 30 à 17 h. 30  
du Lundi au Vendredi  
Pour résoudre les problèmes, petits et grands,  
de la vie quotidienne

FURETEL est une initiative du Conseil Général, de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole.

## RESULTATS DU RECENSEMENT

POPULATION TOTALE	4.916
RESIDENCES PRINCIPALES	1.728
RESIDENCES SECONDAIRES	94
POPULATION RESIDENCES PRINCIPALES	4.830

## L'EGLISE

La première tranche de travaux de rénovation a été réalisée. A présent, la deuxième tranche est à l'étude, et concerne la voûte.

Ce programme est important et coûteux. C'est pourquoi, le Bureau Municipal a décidé de s'entourer de garanties. L'architecte des Bâtiments de France a conseillé avant d'ébaucher tous travaux, de prendre l'attache d'un véritable spécialiste, en raison de la technicité du programme envisagé. Monsieur DUBOST architecte en monument religieux a été désigné par le Bureau Municipal pour établir une radiographie de l'ensemble charpente-vôûte. Son diagnostic a été fait avec minutie; il apparaît que la charpente est fortement dégradée en de nombreux points et nécessite une restauration; dans ces conditions, il devient obligatoire de construire une nouvelle voûte qui pourrait être lambrissée, la voûte actuelle étant en mauvais état et percée en plusieurs points.

Le Bureau Municipal a reçu Monsieur Le Curé et le Conseil Paroissial, en présence de Monsieur l'Architecte, pour l'informer de la situation et rappeler qu'il appartiendra à la Commission de l'Aménagement Urbain de proposer au Conseil Municipal le programme de travaux adéquat, qui constituera la deuxième tranche de restauration de l'Eglise à réaliser à partir de 1991.

## **HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

MAIRIE - Tél. 97.33.31.51

DU LUNDI AU SAMEDI MATIN

Le LUNDI 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.

Du MARDI au VENDREDI 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h.

Le SAMEDI MATIN 9 h. à 12 h.

# ETAT CIVIL DU 1 MAI AU 30 NOVEMBRE 1990

## NAISSANCES

KERDAL Jennifer	LORIENT	04.05.90
PENVERN Kévin	PLOEMEUR	05.05.90
GUILLEMOTO Laura Frédérique	PLOEMEUR	25.05.90
LE BERRE Pierre Vincent	HENNEBONT	02.06.90
CALDARELLA Céciliane	LORIENT	09.06.90
CALVO Morgane	PLOEMEUR	14.06.90
LE BAIL Elodie Stéphanie	LORIENT	23.06.90
LE LAN Gwendal Roland Joseph	PLOEMEUR	23.06.90
PRADO Coralie Brigitte Marie	PLOEMEUR	27.06.90
LE MOING Chloé Karine	PLOEMEUR	07.07.90
LE GARREC Pierre-Alexandre Didier Marie	PLOEMEUR	12.07.90
HELLEGOUARCH Sophie	LORIENT	18.07.90
JACQUEMIN Clément Gilbert Eugène	LORIENT	20.07.90
LE CALVE Audrey Suzanne Denise	LORIENT	29.07.90
LE BELLOUR Anthony Yoann	HENNEBONT	31.07.90
PREVOST Gwendoline Lucienne Françoise	PLOEMEUR	11.08.90
SAINTOT Gurvann	VANNES	28.08.90
KERNEUR Baptiste	PLOEMEUR	29.08.90
MICHEL Benoît	LORIENT	09.09.90
SIVY Anthony Jean Raymond	LORIENT	15.09.90
PENNOT Yohann Georges Emile	PLOEMEUR	22.09.90
ROUZEE Joy	CHARTRES	19.09.90
GUILLEMOTO Alan	LORIENT	04.10.90
NICOLAS Valentin Jean Arsène	PLOEMEUR	12.10.90
PETIT Carole Laure Marie	HENNEBONT	25.10.90
CARGUERAY Stacey Sylviane Margaux	PLOEMEUR	27.10.90
LE GARREC Cassandra Célestine Marie-Josèphe	PLOEMEUR	03.11.90
LE TERRIEN Steven Fernand Alain	HENNEBONT	14.11.90
LE MINTEC Jean-François Lucien Hervé	LORIENT	15.11.90
CABEL Joris Jean François	LORIENT	18.11.90
KERMABON Mathieu	PLOEMEUR	21.11.90

## MARIAGES

Léon LE MANAC'H, Rest Ar Boudon en PLOUNEVÉZEL (Finistère) et Jacqueline Emilienne LE MOUELLIC, Kernonén en PLOUAY	05.05.90
Laurent PENVERNE et Alexandrine JAMES ,4 rue Victor Hugo à PLOUAY	09.06.90
Didier Jean René LE BRONNEC et Martine EVANO, Malachappe à PLOUAY	15.06.90
Fabrice Michel Roger ALLIAUME et Valérie Gilberte LANGELOTTI, Collège Marcel Pagnol, rue de Ménéhouarne à PLOUAY	30.06.90
Abel EVANO, 5 rue Principale à CAMORS et Céline Marie Lucienne LE DUGOU, Kerijean en PLOUAY	21.07.90
Jean-Pierre Marie BEUZET et Sophie LE MOUELLIC, Pont Nivino en PLOUAY	28.07.90
Denis Armel ANNO, 21 rue Fortune à GUEMENE-SUR-SCORFF et Dominique Marie Noëlle NICOLO, « Le Purgatoire » en SENE	30.08.90
Michel André FOULGOC, 31 rue de Bécherel et Catherine Anne Marie LE TOULLEC « Creis Er Prat » en PLOUAY	03.08.90
Jean-Paul Marie CARRE, Kerguéris en CALAN et Anne-Marie GUYONVARCH, 6 rue de la Libération à PLOUAY	04.08.90
Jean Pierre ROBERT, 1 rue de la Cité à QUISTINIC et Marie-Christine GUILLEMOT, 61 rue Neuve en PLOUAY	10.08.90
Patrice Joseph Marie LE SAUTER et Delphine Anne Marie NICOLAS, 17 Résidence Ty-Calvez à PLOUAY	11.08.90

## MARIAGES (suite)

Hervé Gilles POIDRAS, 114 avenue Victor Hugo à VANVES (Hauts de Seine) et Gwénola Maryvonne Aline LE PICHON, 1 rue du Bel Air à PLOUAY (Morbihan)	25.08.90
Raynal Marcel Henri LE MAY, 68 rue Alfred De Vigny à LE MANS et Florence Jeannine GUILLEMOT, 2 rue de la Chaumiére à PLOUAY	31.08.90
Pierre Yves Joseph DREAN, Moulin de Kerviden en PLOUAY et Marie Françoise BEDOURET, Résidence du Lac, bâtiment C3, Avenue Jules Verne à MERIGNAC (Gironde)	01.09.90
Roland Yves Marie ROBIC, 14 rue des Bruyères à MONTS (Indre-et-Loire) et Corinne Jeanne Marie HELLO, 5 rue de l'Alvat à PLOUAY	15.09.90
Jean-Jacques Pierre Marie MORVANT, « La Buissonnière » en ERDEVEN et Anne Marie Noëlle DINAM, rue de l'Oratoire à PLOUAY	21.09.90
Didier Jean François GLEONEC, Larlant en ELLIANT (Finistère) et Marie-Noëlle Thérèse BIENVENU, Stang Nivinen en PLOUAY	28.09.90
Philippe Gérard GAUTHIER, 7 rue de la Veuillée à CERGY SAINT CHRISTOPHE (Val d'Oise) et Marie-Pierre HELLO, Kervégant Pont du Roch en PLOUAY	20.10.90

## DECES

Irène Marie Rose LE STANGUENNEC, épouse GUILLEMOT, 54 ans, Kerham	16.05.90
Pierre Marie Ernest LE FLOCH, 73 ans, Poul Fetan	20.05.90
Emile Eugène FOUILLEN, 90 ans, 6 rue Anatole Le Braz	25.05.90
Johnny José CANU, 25 ans, rue de Bécherel	26.05.90
Amédé Joël Marie FOUILLEN, 36 ans, La Guerne en LANVAUDAN	29.05.90
Marie Joséphine LE GUYADER, née LE GALLO, 67 ans, Résidence Ty Calvez	03.06.90
Maurice Gaston ESVAN, 67 ans, 3 allée des Tilleuls	18.06.90
Joséphine LE TENIER, née LE LIBOUX, 87 ans, 1 impasse François Robin LORIENT	21.06.90
Julienne VIGOUROUX, née GUEGUEN, 87 ans, 3 allée des Tilleuls	22.06.90
Marie Joseph LE BADEZET, 90 ans, 3 allée des Tilleuls	04.07.90
Roger Joseph Marie AUDRAN, 60 ans, Locmaria	10.07.90
Marie Françoise LE PIMPEC, née PADELLEC, 76 ans, Kerhouant	30.07.90
Marie Joseph LE SCOUARNEC, née LE PUIL, 82 ans, Kergo	03.08.90
Marie Louise TOUMELIN, née JAFFRE, 84 ans, 3 allée des Tilleuls	28.07.90
Alain Paul BARON, 51 ans, sans domicile fixe	09.08.90
Jean-Baptiste Louis Marie Antoine RENAUDON, 10 ans, 19 quai Malaquais PARIS 6ème	10.08.90
Alband COURTETE, 85 ans, 47 rue Paul Ihuel	16.08.90
Antoine Marie ROBIC, 84 ans, Restergal	27.08.90
Anne Marie GRAGNICK, née GUENNEC, 89 ans, 16 rue du Général De Gaulle	02.09.90
Aimé Pierre Marie GOASMAT, 61 ans, 3 allée des Tilleuls	04.09.90
Jean Marie GUILLEMOT, 66 ans, Kergo	05.09.90
Marie Antoinette LE GARREC, née COURTET, 82 ans, Kerscoulic	14.09.90
Joséphine Marie Célestine Guillemette LE SCOUARNEC, née LE PENSEC 76 ans, Le Praténo	15.09.90
Marie Louise PADAN, née LE DILY, 89 ans, 3 allée des Tilleuls	20.09.90
Louisette Eugénie Marie INQUEL, née JAFFRE, 62 ans, Kerprat	22.09.90
Marie Joseph LE GOUALLEC, née LE GALLO, 85 ans, Kervréhan	29.09.90
Désiré Marie LE LOUARN, 79 ans, 13 rue de Kerveline	30.09.90
René Antoine LE GAL, 81 ans, 1 rue de la Bruyère	06.10.90
Guy BAHUON, 59 ans, Le Rohic	17.10.90
Emile François LE MOUEL, 62 ans, 10 rue de Kerveline	10.11.90
Marcel Joseph Marie PERRON, 65 ans, Manébail	17.11.90

## Chanson sur les « MISERES » du Maire

(SUITE)

8 - *Pe'n hra ket er seud amonenn .  
Pe ne des mui leah na koéuen,  
Pe arrest a zovein er yér,  
Più e zo kaos ? Berped er Mér.*

9 - *Hiziù ur yoh merhed youank  
E rid beb sul a zans de zans,  
Més, pe arriù ur goal afér,  
Atao e ve beh ar er Mer !*

10 - *Pe arriù en éleksioneu,  
Neuzé ean reseu bahadeu,  
Ha ré a hed, ha ré a dréz !  
« Arriù é ho tro, me gast a vér ».*

11 - *Ne des ket mui bleù ar é benn  
Ged er soursi, er velbehenn;  
Deusto ma ér vrasan vizér,  
Hâni ne des trué doh 'r Mér.*

12 - *Hag é vichér e zo hoantet  
Ged oll en dud, peur ha pinùig :  
Tud mud, tud bouar, tud heb sklerdér,  
Rah en dud 'faot dehé boud Mér !.*

13 - *Me amied, me cheleued :  
Michér ur Mér e zo kaled;  
O ya, kaer en devo gobér,  
Berped 'vo dikriet er Mér.*

14 - *Mes euruzemant aveiton  
Eh es hoah tud en des rézon,  
E oér é hra mad é zever.  
En dra-sé 'ra konfort d'er Mér.*

8 - *Quand les vaches ne font plus de beurre,  
Lorsqu'il n'y a plus ni lait ni crème,  
Quand les poules s'arrêtent de pondre,  
Qui en est la cause ? Toujours le Maire.*

9 - *Aujourd'hui beaucoup de jeunes filles  
Courrent de bal en bal chaque dimanche,  
Mais s'il arrive une sale affaire,  
C'est toujours au Maire qu'on cherchera querelle !*

10 - *Lorsqu'arrivent les élections,  
Alors il reçoit des coups,  
Et à tort et à travers !  
« Votre tour est arrivé mon « gast » de Maire ».*

11 - *Il n'a plus de cheveux sur sa tête  
A cause des soucis, des tracas;  
Bien qu'il soit dans la plus grande « Misère »,  
Personne n'a pitié du Maire.*

12 - *Et son « métier » est envié  
Par tout le monde, pauvres et riches,  
Les muets, les sourds les gens peu éclairés,  
Tout le monde veut devenir Maire !*

13 - *Mes amis écoutez-moi :  
Le « métier » de Maire est dur;  
Oh ! oui, il aura beau bien faire,  
Toujours on critiquera le Maire.*

14 - *Mais heureusement pour lui  
Il y a des gens sensés,  
Qui savent qu'il fait bien son devoir.  
Cela réconforte le Maire*

Cette chanson recueillie par Henri MAHO, ancien Président de BREIZH-SANTEL et de l'Office de Tourisme et du Centre Culturel de BAUD, fervent défenseur du Breton vannetais, a été composée par Joseph GUYOMARD Député et Maire de GUENIN, et par Paul IHUEL, Ministre, Député-Maire de BERNE dans le train qui, un jour, les ramena de PARIS dans les années 50.

